



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2024

Sont présent(e)s : Gérard Beaujeu, président, Catherine Gallais, secrétaire, Boris Lelarge, trésorier, Marie Morice (randonnée), Laure Jamaux et Mélanie Levillain (stages et formations), Nicolas Vannier (roller hockey) et Olivier Masson (freestyle). Geneviève Moulin et Magali Tresserras (course) n'assistent pas à la séance

Sont également présents : Alexandra Duchemin (agent de développement) et Jean-Marie Hubert (secrétariat). Les experts Laurent Blanche (course), Patrick Pénault (randonnée) et Yannick Cojean (arbitrage) ne sont pas présents.

Le président accueille les participants pour la dernière réunion de la mandature 2021/2024 du conseil d'administration, étant entendu que tous ses membres se retrouveront dans leurs rôles respectifs lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 8 novembre.

L'ordre du jour portera en premier lieu sur les événements des sports de la Fédération française de roller et skateboard qui ont marqué l'été au niveau international. Les membres du conseil ainsi que l'agent de développement interviendront ensuite sur l'actualité de l'administration, du développement et des disciplines depuis la dernière réunion du 18 juin. En troisième partie, sera abordée la préparation de l'assemblée générale du 8 novembre.

TROIS EVENEMENTS MAJEURS ont impliqué la fédération au cours de l'été.

- **Les jeux Olympiques** accueillaient pour la seconde fois le skateboard, place de la Concorde à Paris, les 27 et 28 juillet pour le street, et les 6 et 7 août pour le park. L'équipe de France, bien que constituant la plus grande délégation européenne avec sept riders, n'a pas réussi à accéder aux finales ; selon les mots de la fédération, cette participation a été marquée par des performances prometteuses, laissant entrevoir un potentiel pour les futures compétitions.

- **Le championnat d'Europe de vitesse**, qui s'est déroulé en Belgique du 19 au 25 juillet, a vu la France, pour la seconde fois consécutive, remporter la première place avec 65 podiums dont 22 titres, devant l'Italie. Parmi ceux-ci, Arthur Lebeau pin s'est illustré en juniors A, avec deux nouveaux titres de champion d'Europe, sur piste, au 1.000m sprint et en relais, et quelques belles places proches du podium, sur piste (4^{ème} au 5.000m à points) et sur route (4^{ème} également au 15.000m par élimination et 5^{ème} au 10.000m à points).

- **Les World Skate Games** ont eu lieu en Italie du 6 au 22 septembre. Les meilleures nations mondiales se sont affrontées dans 12 disciplines. L'équipe de France se classe 4^{ème} derrière l'Italie, la Colombie et l'Espagne en obtenant 39 médailles dont 11 titres. En vitesse, la France monte 14 fois sur le podium dont 2 pour un titre de championne et un de champion du monde. Arthur Lebeau est médaillé de bronze sur le 10.000m à points sur route et s'est classé 5^{ème} au 10.000m par élimination sur piste.

- En dehors des événements sportifs, l'été a été marqué par des **incertitudes gouvernementales** qui laissent en attente les orientations en matière d'activités physiques et sportives qui seront celles du nouveau ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative, Gil Avérous.

L'ACTUALITE SARTHOISE depuis la réunion du 18 juin.

- **La secrétaire**

- indique qu'en dépit des vacances d'été, les réunions hebdomadaires ont été tenues à plusieurs reprises pour traiter les sujets d'actualité ;

- note que l'engagement le plus significatif est intervenu à l'occasion des 24h rollers du Mans, début juillet, qu'il s'agisse de renforcer la logistique de l'organisateur, d'accompagner la randonnée urbaine et de compléter l'encadrement de la course des jeunes (qui a cependant dû être annulée en raison d'averses orageuses) ;

- signale le récent courrier adressé à la fédération sur trois sujets concernant les clubs : la licence « école de patinage », la licence « bénévoles » et le refus de titre aux jeunes étrangers nés en France (le comité départemental a, depuis, accepté la proposition d'intégrer la commission fédérale qui va traiter de ces sujets) ;

- précise que pour ce qui est des statistiques de licenciés, les clubs n'enregistrent pas en temps réel leurs adhérents, ôtant toute signification aux données du moment consultables sur rolskanet (à titre d'exemple, à ce jour, 326 licences ont été prises contre 368 à la même date de l'an passé, 4 clubs n'ont enregistré que leur bureau et 3 ne sont pas définitivement réaffiliés à la fédération) ;

- mentionne la signature de nouvelles conventions avec la ville du Mans pour les animations de l'agent de développement au spot en 2024/2025, en périodes scolaires et lors des vacances, contribuant à son salaire pour près de 10.000€.

- **Le trésorier** présente une première approche des comptes 2023-2024 qui seront soumis au vote de l'assemblée générale :

- sont en augmentation les recettes liées aux subventions (+2.100€ de l'Agence nationale du sport), aux stages et championnats et aux placements financiers ;

- le produit des prestations est en légère diminution ;

- celui des cotisations et du reversement de la fédération est stable ;

- la trésorerie est maintenue à son niveau ;

- les salaires ont été augmentés en conformité avec la grille de la convention nationale ;

- le résultat net est en baisse.

- **L'agent de développement** expose quatre sujets.

- Les opérations liées au partenariat avec le comité départemental olympique et sportif, le conseil départemental et les collectivités territoriales menées principalement cet été :

elle regrette que la plupart des clubs n'ait pas saisi l'opportunité de se faire connaître par une présence lors de ces manifestations.

- Le projet « rouler-glisser » se traduit par la mise à disposition des écoles d'un parc de rollers qui devra être renforcé de tailles adaptées aux plus grands.

La contribution des établissements au renouvellement du matériel (environ 750€/an) sous la forme de location n'a pas été retenue, à l'unanimité après débat, et renvoyée à l'étude d'autres modalités pour la prochaine saison.

- Les conventions avec la ligue régionale et avec la ville du Mans nécessitent une adaptation de l'organisation du travail pour mener rationnellement les différentes missions confiées à l'agent de développement.

- Le projet de skateboard sur le secteur de Loué – Brulon butte toujours sur l'absence d'encadrement : une lueur est espérée avec un étudiant préparant en alternance au Mans un certificat de qualification professionnelle (CQP).

- **Les stages et la formation**

Les dates de stage ont été proposées à l'encadrant pour connaître ses disponibilités. Un calendrier va sortir prochainement à l'intention des clubs. L'objectif est de pouvoir proposer 2 stages par catégorie et discipline.

L'augmentation du déficit des stages amène à se poser la question de l'équilibre financier de cette activité. ***Après débat, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de limiter à quelques ajustements la grille tarifaire.***

- **Le freestyle.**

Un calendrier est en cours d'élaboration pour un challenge départemental en 4 manches et l'organisation d'un skatecross régional sous la houlette du CSSG.

Des ajustements ont été opérés sur le règlement du kid's freestyle.

- **La randonnée.**

Les deux randonnées de l'été ont connu le succès, celle des 24h rollers du Mans, avec 250 participants, et celle de la Côte d'Amour à laquelle 3 clubs sarthois ont participé.

A venir, le 2 octobre, une visio sur « comment animer sa section rando » et, les 5 et 6 octobre, la rando Festi'Loire.

- **La course**

- **Challenge kid's roller 2024-2025** : calendrier.

16/11/24 – Roul 'Mans, kid's hockey

15/12/24 – Mamers, kid's course, avancé au 08/12 si conflit de dates avec interzone

18/01/25 – Laigné en Belin, kid's freestyle

8/02/25 – Sablé sur Sarthe, kid's course

15/03/25 – Saint Calais, kid's hockey

6/04/25 – RMCS à Joué l'Abbé, freestyle ou hockey

- **Challenge speed roller 2024-2025** : calendrier prévisionnel.

15/12/24 – Mamers, avancé au 08/12 si conflit de dates avec interzone

1/03/25 – Laigné en Belin

6/04/25 – RMCS à Joué l'Abbé

Le règlement du challenge speed 2024-2025 est prêt pour la nouvelle saison. Il y aura toujours un aide juge par club afin de faciliter le travail des juges et commencer à se lancer dans ce domaine.

Comme décidé en fin de saison dernière pour les kids et les speeds, tous les engagements et paiements se feront sur hello asso. Les engagements seront ouverts jusqu'au

dimanche précédent la compétition. La liste des engagés ainsi établie permettra de préparer les fichiers de classements. Les clubs téléchargeront leur justificatif de paiement.

- **Vitesse** : calendrier

Les « 3h de Lavaré » organisées par le club de Connerré se tiendront sur 2 jours les 29-30/03/2025.

Le championnat départemental a été fixé le dimanche 13/04/2025.

Course départementale organisée par Saint-Calais le 26/04/2025.

Laigné en Belin envisage une organisation début juin, le 08/06/25, weekend de la Pentecôte, à confirmer.

Date envisagée pour les 24h rollers du Mans : les 12 et 13 juillet.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de remettre, lors de l'assemblée générale, un trophée à Arthur Lebeauvin, au vu de ses titres de champion d'Europe de vitesse.

- **Equipe technique départementale (ETD)**

Les entraîneurs et représentants de clubs doivent se rencontrer durant la course régionale de Connerré le 29 septembre pour décider de la poursuite ou non de l'ETD compte tenu des difficultés rencontrées au cours de la saison 2023-2024 (problèmes de date et de programmes d'entraînement).

L'ETD ne pourra se poursuivre qu'à la condition que tous les intervenants jouent le jeu. Cédric Chartier est volontaire pour prendre la responsabilité du groupe ETD sur des bases assainies.

Il est à noter que des clubs extérieurs au département se sont manifestés pour intégrer l'ETD, signe que la formule a son intérêt.

- **Commission juges**

L'arrêt de Léa et l'arrivée de Maxime de l'ADEL sont confirmés.

Malo en études post-bac ne sera pas disponible.

A ce jour il y a 7 juges ou juges stagiaires mobilisables :

- ✓ RMCS 3
- ✓ Coulaines 2
- ✓ ADEL 1
- ✓ VSF 1

• **Le roller hockey.**

L'absence de gymnase à partir de la mi-juin a supprimé, pendant tout l'été, l'activité qui, pour des raisons diverses, reprend difficilement. Un stage hockey est envisagé cette saison en fonction du nombre de hockeyeurs dans les clubs.

Le règlement du kid's hockey a été rafraîchi. La date du kid's hockey au Mans a été confirmée, le 16 novembre. Celui de Saint Calais aura lieu le 15 mars.

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE.

• Conformément à l'article 7 des statuts, **l'ordre du jour de l'assemblée générale, arrêté à l'unanimité par le conseil d'administration, amènera**

- **à la présentation, par les membres du conseil d'administration et l'agent de développement, du bilan de l'Olympiade 2021/2024,**

- **au vote des comptes de l'exercice 2023/2024 ainsi que du budget prévisionnel 2024/2025,**
- **à l'élection du conseil d'administration à mettre en place pour l'Olympiade 2025/2028 ainsi qu'à celle des représentants du comité départemental à l'assemblée générale fédérale pour cette même Olympiade.**

Les convocations des clubs vont partir ces jours prochains avec les indications nécessaires pour déposer une liste candidate au prochain conseil d'administration ainsi que pour représenter le comité départemental à l'assemblée générale fédérale, conformément aux statuts et au règlement intérieur, dont les dispositions (faut-il le rappeler) sont imposées par la fédération.

- **Deux représentants à l'assemblée générale fédérale** seront à élire sous la forme de deux « tickets titulaire-suppléant », au scrutin uninominal majoritaire à un tour. La candidature de tickets incomplet, c'est-à-dire comprenant un candidat au poste de représentant titulaire sans suppléant, est autorisée. Toutefois, en cas d'indisponibilité, le représentant titulaire d'un ticket incomplet ne pourra être représenté à l'assemblée générale fédérale par le suppléant d'un autre ticket.

- **Un conseil d'administration de 12 membres** devra être élu par l'assemblée générale au scrutin secret de liste, pour une durée de quatre ans, correspondant à l'Olympiade. Les membres sont rééligibles. La composition doit veiller à refléter l'équilibre de représentation des disciplines sur le territoire départemental.

La représentation des hommes et des femmes y est garantie par l'attribution d'un nombre de sièges paritaire, l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes ne pouvant être supérieur à un. La composition des listes candidates alterne entre un homme et une femme (ou l'inverse).

Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'un projet sportif pour l'ensemble du comité départemental et pour la durée du mandat du conseil d'administration.

Les listes incomplètes sont admises. Les postes non pourvus sont considérés comme gelés. Ils ne remettent pas en question l'alternance entre homme et femme.

- **La liste que propose de conduire le président** inclut plusieurs membres sortants du présent conseil d'administration et quelques nouvelles personnes ont été sollicitées pour arriver à un conseil d'administration de 12 personnes représentant, autant que faire se peut, les disciplines pratiquées en Sarthe.

Le président remercie d'abord l'ensemble des membres de l'actuel conseil d'administration, ainsi que les experts qui avaient accepté de s'en retirer au nom de la parité, pour la confiance manifestée à son égard comme aux membres du bureau et à l'agent de développement. **Sa proposition de se retrouver une soirée de manière conviviale pour clore cette Olympiade est acceptée à l'unanimité.** La date est fixée au mardi 15 octobre.

En l'état actuel des choses, pour un nouveau challenge (le dernier pour ce qui le concerne, annonce-t-il, et sans doute quelques autres aussi), 4 femmes et 5 hommes ont déjà décidé d'accompagner Gérard Beaujeu (Roul'Mans) : Catherine Gallais (JSC), Laure Jamaux (JSC), Magali Tresserras (RMCS) et Mélanie Levillain (RSCC) ainsi que Boris Lelarge (JSC), Cédric Chartier (MRS), Christophe Fougeray (CSSG), Nicolas Vannier (Roul'Mans) et Olivier Masson (RSF). La représentation du roller derby, du roller dance ou du skateboard est espérée pour achever l'équilibre de la liste. Le

conseil d'administration sera toujours appuyé de l'agent de développement Alexandra Duchemin et de « la petite main » Jean-Marie Hubert.

- **Le projet de développement** proposé à la future assemblée générale inclura les priorités ministérielles, fédérales et départementales lorsqu'elles seront connues ; leur intégration explicite au projet du comité conditionne la contribution financière des instances concernées à nos actions. Ce projet s'inspirera des leçons retirées du bilan qui sera fait du projet sportif de développement 2021/2024 lors de l'assemblée générale du 8 novembre.

En tout état de cause, les lignes directrices seront, pour l'essentiel, dans le prolongement des priorités affichées précédemment pour en conforter les points forts et remédier aux points faibles en adaptant les stratégies nécessaires :

- prolonger l'investissement sur les zones de revitalisation rurales et accompagner les clubs dans l'élaboration de leurs dossiers, projet associatif, demandes de subvention ;
- privilégier la formation à tous les niveaux de responsabilité des clubs de roller et skateboard sarthois ;
- développer l'offre de pratique et encourager la performance.

Sans autre question, le président conclut l'ultime conseil d'administration de l'Olympiade 2021/2024 et donne rendez-vous à l'assemblée générale du 8 novembre.

La

secrétaire

Le président



Catherine Gallais



Gérard Beaujeu